

COMMUNE DE COURLAY

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le seize octobre à 19h30, le Conseil municipal de la commune de COURLAY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. GUILLERMIC André, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 9 octobre 2017.

Présents : M. GUILLERMIC André, MME DIGUET Francette, M. GOBIN Gilles, MME VERDON Claudine, MM. GUILLOTEAU Guy, FUZEAU Pascal, MMES CAILLAUD Louissette, GONNORD Catherine, ROUSSELARD Marie-Christine, MM. LANDRY Jean-Michel, MARILLEAUD Freddy, MMES FUZEAU Martine, ROUGER Marie-Claude, M. DOYEN Olivier, MME DENIS Lucie, M. TOURRAINE France, MME ROUSSELOT Nathalie.

Absent excusé : MM. PUAUD Christian (procuration à MME VERDON Claudine le 16/10/2017), VERGER Jean-Yves.

MME ROUSSELOT Nathalie a été désignée secrétaire de séance.

N° 049-16/10/2017 : Avis sur la modification du P.L.U. de BRESSUIRE

Monsieur le Maire signale au Conseil municipal qu'il vient de recevoir de la mairie de BRESSUIRE un dossier explicitant les modifications envisagées sur leur P.L.U. En effet, la commune de COURLAY étant limitrophe de celle de BRESSUIRE, la collectivité est appelée à émettre un avis sur ces modifications.

Après avoir présenté le contenu de ces modifications au P.L.U. envisagées par la commune de BRESSUIRE concernant :

- La correction d'erreurs matérielles
- Une modification de zonage pour permettre la création de terrains familiaux destinés à l'accueil des gens du voyage
- La modification des marges de recul à APLHAPARC
- Des modifications au niveau du règlement.

Il demande au conseil municipal d'émettre son avis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de donner un avis favorable aux modifications présentées
 - d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires.
-

N° 050-16/10/2017 : Présentation du rapport annuel 2016 au syndicat mixte EPTB de la Sèvre Nantaise

Monsieur le Maire présente aux élus le rapport d'activités 2016 du syndicat mixte EPTB de la Sèvre Nantaise.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Prend acte du contenu de cet exposé.
-

N° 051-16/10/2017 : Echanges de terrains au lieu-dit La Plainelière

COMMUNE DE COURLAY

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2017

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que par délibération n° 2017-044 du 28 août 2017, il a été prévu une répartition d'un petit terrain situé au lieu-dit La Plainelière.

Après renseignement auprès du notaire chargé de l'acte notarié, il s'avère nécessaire de modifier cette délibération.

L'ancienne parcelle cadastrée AP n° 369 appartenait en indivision à concurrence de :

- 2/3 à la S.A. C2S
- 1/3 à la commune.

Après élaboration d'un document d'arpentage, cette parcelle sera divisée en 3 parcelles cadastrées AP 520, 521 et 522.

Il convient désormais de :

- Céder à la SCI LT VICTORY le 1/3 de la parcelle AP 520 pour l'euro symbolique
- D'échanger pour l'euro symbolique avec la S.A. C2S : le 1/3 indivis détenu par la commune dans la parcelle AP 522 contre les 2/3 indivis détenus par la SA C2S dans la parcelle AP 521.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité :

- D'accepter ces transactions pour l'euro symbolique et sans frais pour la collectivité.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes notariés et tous documents nécessaires.

N° 052-16/10/2017 : Décisions budgétaires modificatives

- Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de faire un bilan de la situation budgétaire et propose les modifications suivantes pour 2017 :

DESIGNATION	Article	Recettes	Dépenses
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Remboursement rémunération du personnel	6419	10 000 €	
Redevances et droits des services périscolaires	7067	15 000 €	
Taxe additionnelle aux droits de mutation	7381	25 000 €	
Dotations de solidarité rurale	74121	25 000 €	
Produits exceptionnels divers	7788	10 000 €	
Achat prestations de services	6042		4 000 €
Eau et assainissement	60611		5 000 €
Fournitures d'équipement	60632		15 000 €
Entretien et réparation bâtiments publics	615221		15 000 €
Maintenance	6156		5 000 €
Transports collectifs	6247		1 000 €
Concours divers	6281		500 €
Rémunération principale titulaire	64111		20 000 €
Dotations aux amortissements	6811/chap 042		3 302 €
Dépenses imprévues	022		16 198 €
	TOTAUX	85 000 €	85 000 €

COMMUNE DE COURLAY

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2017

SECTION D'INVESTISSEMENT			
F.C.T.V.A.	10222	80 000 €	
Taxe d'aménagement	10226	3 500 €	
D.E.T.R.	1341	13 750 €	
Départements	1323	850 €	
Frais d'études	2031/ chap 041	15 076 €	
Frais d'insertion	2033/ chap 041	90 €	
Concessions et droits similaires	28051/ chap 040	3 302 €	
Frais d'études	2031		20 700 €
Bâtiments scolaires	21312/ chap 041		13 756 €
Autres bâtiments publics	21318/ chap 041		1 320 €
Réseaux de voirie	2151		7 000 €
Réseaux de voirie	2151/ chap 041		90 €
Installations, matériels et outillages techniques	2313/op 32		73 702 €
	TOTAUX	116 568 €	116 568 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver les modifications proposées ci-dessus
- Monsieur le Maire ou son représentant est autorisé à signer tous documents nécessaires.

N° 053-16/10/2017 : Opérations d'ordre budgétaires

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que des travaux d'investissement ont été effectués en régie par les employés des services techniques et qu'il convient donc de prévoir les opérations d'ordre budgétaires nécessaires pour constater ces travaux en comptabilité :

Désignation	Compte	Chapitre	Dépenses	Recettes
Immobilisations corporelles	722	042		24 669.10 €
Bâtiments scolaires	21312	040	19 951.36 €	
Autres bâtiments publics	21318	040	4 717.74 €	
Virement de la section de fonctionnement	021			24 669.10 €
Virement à la section d'investissement	023		24 669.10 €	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver les modifications proposées ci-dessus
- Monsieur le Maire ou son représentant est autorisé à signer tous documents nécessaires.

La séance du conseil municipal du 16/10/2017 comporte 5 délibérations numérotées 049-16/10/2017 à 053 -16/10/2017.